

FICHE TECHNIQUE (FT)

Treillis d'armature 7x7 mm

Voile en fibres de verre



Domaines d'application

Tissu d'armature en fibre de verre, de système homologué, peut être mis en œuvre avec la plupart des mortiers d'enrobage et de rénovation Greutol. Composant du système des systèmes d'isolation thermique extérieure de Greutol. Comme treillis d'armature de grande qualité pour les masses d'enduit de rénovation à l'intérieur et à l'extérieur.

Propriétés

- Bonne adhérence du crépi
- Exempt de PVC
- Résistant aux alcalis

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000155266	2000155265	2000155264	2000155261
Emballage				
Quantité par unité	50 m/unité			
Unité par palette	24 unité/pal	48 unité/pal	72 unité/pal	24 unité/pal
Couleur	Gris			
Longueur	50 m			
Largeur	110 cm	50 cm	33 cm	100 cm
Grammage	165 g/m ²			
Poids de surface fini	165 g/m ²			
Résistance à la déchirure	2730 N/mm ² 3140 N/mm ²			

Treillis d'armature 7x7 mm

Voile en fibres de verre

Base du matériau

- Treillis d'armature en fibre de verre avec revêtement de haute qualité

Mise en œuvre

Presser le treillis d'armature dans le lit de mortier, faire chevaucher d'au moins 10 cm et recouvrir avec la truelle. Si nécessaire, tirer à la latte à lisser pour obtenir une surface plane. Le treillis d'armature doit être disposé dans le tiers supérieur de la masse d'enrobage et entièrement enrobé. Les joints de l'armature doivent se chevaucher sur 10 cm. Aux ouvertures du bâtiment (fenêtres, portes), il faut prévoir une armature diagonale avec des bandes de treillis (dimensions minimales 20 x 40 cm). Ce dernier doit être enrobé avant l'application de l'armature de surface. Si le treillis est incisé, par exemple dans la zone des vis d'échafaudage, une bande de treillis supplémentaire doit être enrobée au-dessus de l'incision. Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, la norme SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec », la norme SIA 243 « Isolation thermique extérieure crépie » et les informations de cette fiche technique.

Stockage

Au sec, protéger de l'humidité et des rayons UV (soleil, lumière).

Période de conservation: min. 12 mois.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls

responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.

Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.

Protéger le treillis des endommagements mécaniques (usure par frottement de la couche avec la taloche).